

**Compte rendu du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date  
du 16 Janvier 2020**

L'an deux mil vingt, le 16 Janvier à 20 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : David Baudrier, Jean-Paul Berry, Laurent Dubouis, Henri Grosdenis, Stéphane Larger, Stéphanie Michaud, Leslie Paput, Jean-Philippe Poyet, Michel Subtil, Marie-Laure Bise.

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Stéphane Larger.

**Le Conseil municipal :**

- **Approuve le compte rendu du Conseil du 19 Novembre 2019**

**Point Travaux :**

- Monsieur le Maire informe au conseil municipal que la commune a entrepris des travaux de voirie sur les chemins du Froncomtal, de Fagot et du Noisetier.
- Monsieur le Maire invite à faire les points futurs sur d'autres travaux de voiries :
  - . une demande a été faite par Monsieur Jacques Trichard
  - . au départ du Chemin des grandes gouttes
  - . au chemin de la Scie
  - . une demande de Madame DIONIZO pour aménager leur entrée (quand il pleut les eaux se déversent dans leur cour)
- Monsieur le Maire informe sur les travaux concernant l'église :

Au 31 Décembre 2019 un dossier de demande de subvention territorialisée a été déposé, le montant à ce jour n'est pas défini.

Un autre dossier DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) va être déposé pour le 30 Avril 2020 : une subvention de 20% du montant total des travaux est promise.

Une subvention de la région va être allouée pour l'église : le montant sera plafonné.

D'autres demandes seront faites auprès d'autres fondations au cours de l'année.

**Bilan Bibliothèque :**

## BILAN DE LA BIBLIOTHEQUE 2019

Nombre de lecteurs adultes: 42 ( 2 lectrices de moins que l'an dernier avec le départ d'Odile Rochefort et celui de Chris Grey)

Nombre de lecteurs enfants (- de 15ans) : 24 soit 4 enfants de plus que l'an dernier

Nombre de livres appartenant à la bibliothèque (dons + achats) : 967

Nombre de livres prêtés par la Médiathèque (MDL) : 800 renouvelés 2 fois par an. C'est plus que l'an dernier du fait de l'augmentation du nombre d'élèves à l'école du Cergne.

Nombre de livres achetés : 22 pour un montant de 396,87 €

Nombre de livres empruntés: pas possible de le savoir à ce jour car notre formation pour l'utilisation du logiciel de statistiques aura lieu en février

Cinq animations ont eu lieu en 2019 : Le samedi 21 septembre de 10h à 12h, Aurélia Brivet est venue nous présenter son séjour à vélo en Islande suivi d'une séance de dédicace. Présence de 20 adultes et 2 enfants

Le samedi 2 mars de 10h à 12h, Carlos Ramo est venu dédicacer son livre : *Invecteurs*. Présence de 13 adultes et 6 enfants

Le samedi 16 mars, exposition à la salle des fêtes : *La passion du bois* de 10h à 16h. Présence de 129 adultes et 41 enfants

Le samedi 30 novembre, Atapa est venue nous faire un concert poétique. Présence de 21 adultes et 7 enfants

Le samedi 14 décembre à 19h, animation de Noël avec lecture d'albums et fabrication d'un sapin de Noël avec les enfants du village.

La bibliothèque continue son partenariat avec l'école du Cergne : à toutes les vacances, ce sont environ 140 documents qui sont échangés.

Comme les années précédentes, Maurice Préfol nous a fait don d'environ 80 livres.

5 bénévoles ont assuré les permanences du samedi matin de 10h à 12h : Cécile Charroin, Pascale Giraud, Eliane Gachet, Sylvie Dubouis et Claudie Perrin. Madeleine Chatelet et Claudie Perrin assurent les permanences de chaque premier mardi du mois. Avec Stéphanie Michaud (qui s'est gentiment rendue disponible!) et Mady, nous nous sommes rendus 2 fois à Neulise pour échanger l'ensemble des documents prêtés par la DDLM. Les dates pour 2020 : 16 mars et 28 septembre.

Depuis janvier 2019, nous avons une connexion fiable qui nous permet d'être totalement informatisé et ainsi de faire maintenant les prêts et les retours grâce à la douchette.

Projets 2020 : Organiser une nouvelle exposition : date et thème sont encore à définir avec les bénévoles et le comité des fêtes

Le 12 décembre, nous accueillerons à nouveau les enfants pour une animation de Noël.

### Convention Départementale pour SATEP :

**Monsieur le Maire informe que cette convention a pour lieu d'harmoniser une assistante technique.**

Cette assistance technique a pour objectifs principaux :

- réaliser un état des lieux patrimoniaux des différents ouvrages de la collectivité,
- d'apporter aux exploitants des ouvrages d'eau potable des conseils permettant d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement de chaque ouvrage collectif dont ils ont la charge (détection d'anomalies éventuelles de l'exploitation, propositions de modifications nécessaires, rappel des consignes d'entretien des divers ouvrages,...)
- d'apporter une aide dans la réalisation de document tel que le règlement de service, le carnet de bord/cahier d'exploitation, le RPQS,...
- d'assurer une veille technique et réglementaire.

### Les modalités d'intervention :

Une participation annuelle est demandée à la collectivité, en fonction du nombre d'abonnés desservis :

- Première année : 100 € par tranche de 100 abonnés avec un minimum de 100 € et un maximum de 1500 €.
- Années suivantes : 50 % du coût de la première année.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide la convention SATEP.**

### Contrat d'accroissement temporaire de travail :

- Monsieur le Maire sollicite le besoin de recruter un second agent à raison de 5 heures mensuelles pour faire face à une charge de travail impondérable en ce premier semestre 2020 : recensement, préparation élections municipales et budget commune et eau et assainissement.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'emploi d'un second agent administratif.**

### Point site Internet :

Lisa Fongy a qui l'on a délégué ce travail a déjà bien avancé et structuré notre site.

Pour l'illustrer, l'animer, elle a demandé de lui fournir des photos pour agrémenter les liens de la bibliothèque, de l'association de chasse, de la salle des fêtes...

Une première proposition de site nous sera soumise pour consultation et correction.

### Point enveloppe solidarité 2020 :

Une demande de subvention du département pour l'enveloppe de solidarité 2020 a été faite, nous pouvons espérer 7000 euros : cette subvention servira pour des travaux de maçonnerie pour le poste suivant : rejointement des murs de la mairie et d'autres divers. Elle est pérenne pendant 3 ans.

### Divers:

- Rémunération de l'agent recenseur : une délibération est votée et approuvée par le conseil municipal pour un montant de 500 euros.
- Monsieur le Maire informe au conseil municipal qu'il faut nommer un régisseur suppléant pour assurer en cas d'absence le remplacement de Madame POYET Françoise.  
Madame BALLANDRAS Nadine est proposée par Monsieur le Maire à ses conseillers : **Le conseil municipal après Délibération, à l'unanimité de nommer Madame BALLANDRAS Nadine régisseur adjoint.**
- Monsieur le Maire informe aux membres du conseil municipal des difficultés rencontrées pour assurer la maintenance du réseau d'eau potable pendant les congés et absences de l'agent. L'information a été relayée auprès de Monsieur Nicolas MATRAY. Ce dernier a décidé de proposer une réunion d'information pour discuter avec les communes concernées de ces problèmes.

→ **Prochaine séance de conseil municipal le 25 Février 2020 à 20H00.**